

Equipement biomasse vecteur air (Qualibois air)

Non-certifiante

Formation continue.

Réf. : 25163096F — Mise à jour : 5 mars 2026

Organisme responsable : **ARFAB BRETAGNE**

Contenu

Objectifs

- Connaître la charte QualiBois, les textes réglementaires, le marché du bois et sa combustion
- Mettre en œuvre l'évacuation des produits de combustion (EVAPDC)
- Maîtriser l'installation des systèmes (âtrerie, raccordement)
- Evaluer les risques et la sécurité
- Gérer la réception et la maintenance des installations
- Se préparer à la qualification QualiBois module air

Programme

Jour 1

- Marché du bois : labels, certifications, arrêtés, crédits d'impôts, combustibles et combustion, mesure d'humidité, les différents types d'appareils, dimensionnement et puissance
- Désignation des produits et caractéristiques
- Fonctionnement d'un appareil bois indépendant et savoir l'expliquer à un client
- Connaissance des risques liés à la combustion et sensibilisation à la sécurité, statistiques d'accidentologie, cadre réglementaire
- Maîtrise des démarches administratives du client pour la mise en œuvre d'un appareil

Jour 2

- Identification et calcul des besoins de chauffage en se basant sur les bons indicateurs (contre-exemple : la surface)
- Choix de l'appareil le plus adapté aux besoins du client (prise en compte de l'existant, des usages du client...)
- Installation de l'appareil et du conduit
- Mise en place d'une installation de fumisterie
- Règles techniques à respecter pour le raccordement, l'évacuation des fumées et la distribution d'air chaud

Jour 3

- Analyse de l'installation et visualisation des circuits d'air
- Réception des installations, mise en service, diagnostics de dysfonctionnement, maintenance à effectuer
- Connaissance des points clés d'une maintenance préventive

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Aucun prérequis

Niveau de sortie

Sans niveau spécifique

Métiers associés

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2229637	Présentiel	ST-CARREUC	31/12/2025	30/12/2026

Source : GREF Bretagne #25163096F